



Québec, le 31 mai 2024

Monsieur Érick Djoi
Gestionnaire de projet d'envergure
Service de l'ingénierie
Ville de Laval
1333, boulevard Chomedey, 8^e étage
C.P. 422, succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet de stabilisation des berges et réaménagement d'une section du boulevard des Mille-Îles sur le territoire de la ville de Laval par la Ville de Laval (Dossier 3211-02-341)

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet de stabilisation des berges et réaménagement d'une section du boulevard des Mille-Îles sur le territoire de la ville de Laval par la Ville de Laval a été tenue entre le 22 avril et le 22 mai 2024, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,

Ian Courtemanche